



## CHRISTOPHE PARMENTIER

PRÉSIDENT DE L'APAFEST  
(ASSOCIATION POUR LA PROMOTION  
DE L'AFEST)

### Parcours

1990

Obtention d'un doctorat  
en sciences de l'éducation

2005

Fondation du réseau Clava

2019

président de l'ApAfest

# “L'AFEST PERMET DE REDONNER UNE AUTRE VALEUR AU TRAVAIL”

L'ApAfest, association née en mars 2019, s'est fixé pour objectif de promouvoir les utilisations et potentialités de l'action de formation en situation de travail (Afest). Pour son président, Christophe Parmentier, cette modalité de former pourrait aider à accompagner les salariés durant la crise que nous traversons.

Propos recueillis par Raphaëlle Piemme

### Quelles sont les missions de l'ApAfest ?

L'ApAfest a pour vocation de promouvoir l'action de formation en situation de travail (Afest). Notre association est pilotée entièrement par des bénévoles, nous ne sommes pas un organisme de formation. Pour remplir notre mission, nous avons défini des orientations : faire de la veille pour essayer de recenser toutes les pratiques et réalisations de formation en situation de travail, mutualiser et échanger autour de ces expérimentations, en diffuser les résultats et animer un réseau.

Parmi les adhérents de l'ApAfest, nous comptons des consultants, des formateurs indépendants, mais aussi de gros organismes de formation. Nous sommes aussi en passe de voir des opérateurs de

compétences (Opco) nous rejoindre. Mais il nous manque encore des entreprises de grande taille, ce que nous allons essayer de développer.

### Quel rôle les organismes de formation ont-ils à jouer dans le développement de la formation en situation de travail ?

Tous essaient de voir comment l'Afest pourrait être un vecteur de marché, y cherchent une nouvelle opportunité de développement commercial. Plusieurs tendances se dessinent : certains organismes de formation disent faire de l'Afest (ce qui peut paraître étonnant), d'autres qu'ils vont former les formateurs qui formeront en situation de travail, d'autres encore qu'ils vont former des acteurs qui vont accompagner l'Afest.

## “L'accompagnement du travail à distance peut être un vecteur de développement fort pour l'Afest”

Il existe certes aujourd'hui une opportunité de formation et d'information des acteurs, mais ce besoin ne se maintiendra pas forcément à long terme. L'Afest est loin d'être un Eldorado. Il n'existe pas de ligne de financement spécifique et pas vraiment de financement, hormis pour les entreprises de moins de 50 salariés. En revanche, et c'est ce qui nous motive à l'ApAfest, il est intéressant de promouvoir une autre valeur de travail qui soit formatrice et non seulement productive. L'Afest permet de trouver une autre écologie du système de formation : on ne prend plus un salarié pour l'épuiser par son travail et ensuite le renvoyer vers Pôle emploi, puis vers un organisme de formation pour passer une certification pour, ensuite, retrouver un travail.

### La crise sanitaire risque-t-elle de faire marquer un coup d'arrêt à l'Afest ?

Le confinement a bousculé la situation de travail, beaucoup d'Afest qui étaient mises en place ont été repoussées. Mais c'est une période durant laquelle notre association a beaucoup réfléchi. Nous avons organisé un atelier en ligne autour de l'Afest en situation de télétravail. Les participants étaient unanimes pour dire que cela est possible, à condition d'arriver à jongler avec une triple législation : celle sur l'Afest, celle sur la formation à distance et celle sur l'action de formation.

Nous avons également organisé un atelier sur l'Afest comme outil d'aide pour le déconfinement. Il en est ressorti qu'il est difficile d'envisager l'Afest sur le court terme, car nous sommes face à une nouvelle situation de travail pour laquelle il n'existe pas de référentiels. Mais sur un processus long, l'Afest pourrait participer à former à de nouveaux métiers, tel celui de référent Covid. Aussi et surtout, il est intéressant de réfléchir à comment ce référent Covid pourra se saisir de l'Afest pour former les autres salariés aux mesures sanitaires. Enfin, tous les observateurs ont identifié une période où les salariés ont été choqués. Il y a un besoin de les accompagner, de recréer du lien

### QUELS FINANCEMENTS POUR L'AFEST ?

L'Afest participe au plan de développement de compétences, avec les mêmes sources de financement. Pour les entreprises de moins de 50 salariés, l'Afest est à ce titre éligible à un financement par les opérateurs de compétences (Opco) avec des critères de prise en charge variables selon chaque opérateur. Dans certaines régions, les pactes régionaux d'investissement dans les compétences (Pric) prévoient également le financement de projets visant à développer l'Afest pour les publics les plus éloignés de l'emploi.

social. Et l'Afest est certainement intéressante pour cela, afin d'accompagner par le travail une population de salariés qui a peur. Elle a aussi du sens dans une logique productive, afin de retrouver une vitalité économique.

### À plus long terme, quelles perspectives d'innovation envisagez-vous pour cette modalité de formation ?

Il est difficile d'accompagner l'innovation par l'Afest. En effet, elle exige de s'appuyer sur des situations de travail telles qu'elles existent, avec des référentiels et des évaluations des acquis. Néanmoins, l'accompagnement du travail à distance peut être un vecteur de développement fort pour l'Afest. Il existe également encore des choses à construire autour des “soft skills”. La formation en situation de travail est aujourd'hui surtout orientée sur la conduite du geste. Il est intéressant de s'interroger sur son utilisation pour des formations plus informelles. Par exemple autour du management, de la conduite et la gestion de projet. ●